Questions et réponses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **3 (1893)**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

QUESTIONS ET RÉPONSES

A. — QUESTIONS

N° 23. Prix de tir donné par Guill. Gaudemar. — Un de nos collègues pourrait-il me renseigner sur le personnage que fait connaître la médaille suivante et sur la médaille elle-même, qui est gravée au burin :

✠ DONNÉ ◠ PAR ◠ GUILLAUME ◠ GAUDEMAR 1753 ✠

Un soleil à rayons droits et flamboyants.

℟. : Deux mousquets en sautoir, sommés d'une couronne de comte et flanqués de deux palmes nouées par un ruban.

Diam. : 0,035 avec un rebord soudé. Bélière. Argent doré.

Il s'agit évidemment d'un prix de tir, mais d'où ? H. C.

***

N° 24. Médaille lucernoise. — En six lignes, dans une couronne de laurier : S. | FRANC· XA | VERIUS | CANTONIS | LVCERN. | PATRONVS Les extrémités des deux branches de la couronne se recourbent pour former une couronne plus petite dans laquelle on voit le monogramme : IHS Au bas : 1654 et un écu aux armes de Lucerne.

℟. : Saint François-Xavier en adoration devant la Sainte Vierge portant l'Enfant, qui apparaît dans le ciel. Au fond vue de Lucerne.

Médaille ovale. Dimensions : 0,032 de hauteur sur 0,075 de largeur. Bélière. Argent.

Un de nos collègues de Lucerne pourrait-il donner quelques renseignements sur cette médaille, peu connue paraît-il ? C.

***

N° 25. Numismatique des fêtes franco-russes. — Quelqu'un a-t-il rassemblé la numismatique des fêtes franco-russes de

Toulon et Paris? On a frappé à cette occasion un nombre considérable de médailles plus ou moins artistiques et dans la plupart des villes de France ; ont-elles été décrites quelque part ? Si non, ne serait-il pas intéressant de le faire ? Z.

B. — RÉPONSES

N° 15. Antoine de Rothkirsch, évêque *Paphensis*. — La famille de *Rothkirch* en *Silésie* porte : *D'or à trois têtes d'aigle de sable, becquées et couronnées d'or, languées de gueules.* — *Paphensis* m'est inconnu ; s'agirait-il d'un évêque *in partibus* de Paphos, en Chypre ? Je donne cette idée pour ce qu'elle vaut. L. Q.

***

N° 18. Jeton à déterminer. — Le jeton en question appartient à la famille *Bailleul de Lesdain*, en Artois ; il est décrit par Dugniolle sous le n° 1713. Les armes de Bailleul sont : *d'argent à la bande de gueules.* L. Q.

***

N° 19. Jeton de 1619 à déterminer. — Ce jeton, qui porte la légende et les armes des comtes d'*Estaing : d'azur à trois fleurs-de-lis d'or, et au chef du même,* appartient à *Joachim* d'Estaing, évêque de Clermont-Ferrand en 1614, mort en 1650.

A ce sujet, je vous signale une erreur fréquemment répétée dans les catalogues français. On classe à Rodez le jeton de d'Estaing, de 1653, portant le même droit que le jeton de 1619, et ayant au revers un évêque bénissant, avec la légende : S. FRANCISCVS DESTAING EP. RVTHENENSIS. A cette date, il n'y avait pas à Rodez d'évêque du nom de d'Estaing, et ce jeton appartient à *Louis* d'Estaing, frère de Joachim dont il vient d'être parlé, et qui lui succéda à l'évêché de Clermont en 1650 ; il mourut en 1664.

Le revers, cause de la confusion, rappelle le souvenir d'un illustre membre de cette famille : *François* d'Estaing, évêque de Rodez en 1501 et mort en odeur de sainteté le 1er novembre 1529.

L. Q.

***

N° 21. Numismate, numismatiste, avers, droit, recto, face. — Pour les termes *numismatiste* et *droit*, voir dans le *Monthly Numismatic Circular* de MM. Spink & Son, n° 7 de juin, la lettre de M. de Longpérier, où l'illustre savant donnait, en 1877, les raisons qui doivent faire adopter ces deux mots. L. Q.

Id. — Les archéologues français continuent à faire le procès du mot *numismate*. M. Deloche a adressé à M. A. de Barthélemy une lettre qui a été publiée par la *Revue numismatique* (1893, p. 411), dans laquelle il reproduit une missive d'Adrien de Longpérier à M. Boutkowski-Glinka sur l'usage abusif des mots *numismate* et *avers*.

Voici un fragment de la lettre de A. de Longpérier : « *Avers* est la « traduction exacte du mot allemand *Rückseite*. Les archéologues « qui, comme l'illustre Eckhel, écrivent en bon latin, emploient l'ex- « pression *aversa pars* pour exprimer notre mot *revers*. L'ancien « mot français *droit*, pour dire la face opposée au *revers*, est toujours « en usage, et il n'y a aucune raison pour lui substituer le mot *avers*, « qui a le sens contraire. Le mot anglais *obvers* serait le plus régulier « pour remplacer le mot vicieux *avers*.

« Il en est de même en ce qui concerne le mot *numismate*, qu'il « faut, une fois pour toutes, remplacer par le mot *numismatiste*, car « le mot *numismate* est un substantif simple au premier degré, qui « représente *numismata*, monnaies. *Numismatiste* offre, en plus, un « suffixe d'agent, comme artiste, légiste, linguiste ; c'est un substantif « au second degré, qui rend parfaitement le rôle de l'homme qui traite « des monnaies. »

Les raisons de l'illustre archéologue sont excellentes, et, en ce qui concerne le mot avers, elles ne sauraient être discutées. Quant au mot *numismatiste*, pour lequel de Saulcy et Cartier ont combattu il y a bientôt un demi-siècle, et plus récemment MM. Deloche, de Barthélemy (1) et Boutkowski, il sera plus difficile de le faire adopter par tous ; quelle que soit la solidité des arguments développés en sa faveur, ce mot est trop long et, nous l'avons entendu dire à des bouches plus autorisées que la nôtre, il n'a pas l'apparence *sérieuse* du mot *numismate*. M.

---

(1) *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1893, p. 586.